

## Tension sociale chez Thales

Les activités Défense du groupe Thales sont allègrement portées par les conflits dans le monde et notamment en Ukraine. D'autre part le 15 mai, seront présentés en Comité Européen, les détails du plan visant à supprimer 1 300 emplois (dont 1000 en France et les autres en Europe) dans les activités spatiales de Thales, le même jour se tiendra l'assemblée générale des actionnaires du groupe Thales.

Lors de cette assemblée générale, les actionnaires auront alors à se prononcer, entre autres, sur :

- L'augmentation de **+15,6% des dividendes** versés aux actionnaires (3,40 € en 2023, 2,94€ en 2022)
- Les éléments de rémunération du PDG. Les éléments fixes, variables et exceptionnels composant sa rémunération assortie de tous les bonus possibles au regard de l'atteinte, réputée réalisée de l'ensemble de ses objectifs
- Le **doublage de la rémunération des membres du conseil d'administration** de Thales (l'enveloppe annuelle de la rémunération des administrateurs passe de 600 000€ à 1,2 millions d'€)
- L'autorisation d'un potentiel nouveau **plan de rachat d'actions pour un plafond total de près de 4Mrds d'€** avec entre autre la possibilité d'annulation de tout ou partie des actions ainsi rachetées.

**Les 4 organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC et CGT) constatent un partage de la valeur principalement orienté vers les marchés financiers au détriment du dialogue social, des salariés et de l'investissement dans l'entreprise (moyens de production, immobilier, formation, ...), nécessaires à la bonne réalisation des projets présents et futurs.**

Quelques exemples :

- Volonté d'appauvrir les droits des salariés en situation de handicap,
- Limitation du télétravail afin de faire revenir les salariés « au travail »,
- Augmentations de salaire qui ne couvrent même pas l'inflation,
- Investissements insuffisants dans l'immobilier, avec de plus en plus de bâtiments insalubres voire dangereux, dans l'outil de production et surtout une déficience de recrutement et d'investissement dans la formation,
- Moyens insuffisants pour un fonctionnement normal des services de santé au travail du Groupe, pour la prévention des accidents du travail et des Risques Psycho-Sociaux en hausse constante,
- ...

Les organisations syndicales demandent un meilleur partage de la valeur produite par les salariés qui passe notamment par :

- Plus de moyens pour la négociation d'accords socialement ambitieux et innovants,
- Une politique salariale plus juste et équitable,
- Un intéressement et une participation non plafonnés permettant une réelle rétribution de l'investissement des salariés. Thales se situe en bas du baromètre ERES des entreprises du SBF120 délivrant un intéressement,
- Des investissements en R&D, dans la formation, dans l'outil de production aujourd'hui vieillissant afin de rester compétitif, d'innover et de permettre la bonne réalisation des projets en cours,
- Une amélioration de la QVT au travers d'espaces de travail et de mobiliers suffisants et fonctionnels,
- Des moyens suffisants permettant aux services de santé d'exercer toutes leurs missions dans de bonnes conditions et un plan d'actions de lutte contre les RPS au niveau du Groupe,
- Une politique RSE réelle et ambitieuse au travers d'un accord.

### Contacts :

CFDT - Anthony PERROCHEAU : 06 64 24 47 53

CGT - Gregory LEWANDOWSKI : 06 73 21 60 18

CFE-CGC - Marc CRUCIANI : 06 22 35 08 01

CFTC - Stéphane KHATTI : 06 72 76 38 06